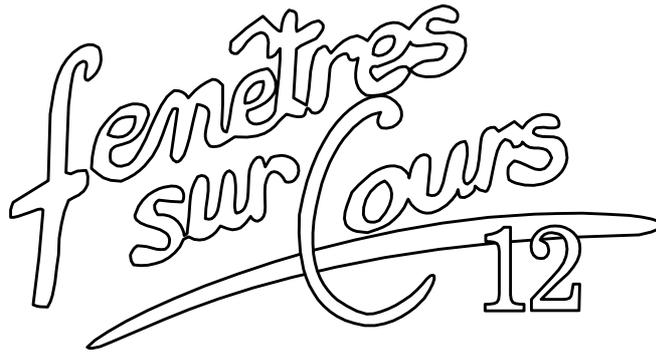


SNUipp-FSU 12
1 rue de la Montagne
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05.65.43.40.11
Fax : 05.65.43.49.29
courriel :
snu12@snuipp.fr
Minitel : 3615 ACADY2
<http://12.snuipp.fr/>
<http://www.fsu-sd.org/~site12/>



DÉPOSÉ LE 05 / 06 / 2008

En juin, le SNU toujours en MOUVEMENT !

Côté éduc., avec les 24+2, les stages pendant les vacances, les vieux nouveaux programmes, cela aurait largement pu suffire à nous mobiliser, N.Sarkozy a choisi d'en rajouter (cf. déclaration du SNU12 en CAPD p.2) en s'attaquant directement à la professionnalité des enseignants. La porte est désormais ouverte à toutes les aventures quand on comprend qu'il suffira d'une formation en fac (certes un Master !) pour prendre en charge une classe...

Côté Fonction Publique, le projet de loi sur la mobilité ouvre grandes les portes à la gestion façon entreprise privée du service public. Nous croiserons bientôt des collègues embauchés par une boîte d'intérim, certains parmi nous se dépêcheront de boucler leur « aide personnalisée » pour partir assurer leur tour de garde à la Préfecture, aux impôts (s'il reste des perceptions), à la mairie, etc. pour parvenir à boucler une fin de mois toujours plus difficile depuis que le mérite est devenu la seule possibilité de voir revaloriser leur salaire (cf. p.5 : Attention Danger !).

Sur le front des libertés, l'attaque contre le droit de grève des enseignants des écoles est avérée, plus près de nous, l'IA franchit le pas et menace d'un retrait d'1/30^{ème} ceux qui refuseraient la formation ou la saisie sur Base Elèves (cf.p.6) : **c'est la liberté de conscience qui est niée au fonctionnaire !**

Inutile de continuer la liste, le SNUipp et la FSU, face à l'avalanche, ne lâchent rien. Prêts à dialoguer mais déjà mobilisés, dans les instances paritaires et dans la rue, comme durant tout le mois de mai, le 15 en grève, le 18 mai à Paris, le 24 rassemblés, le 22 sur les retraites, le 27 en info syndicale et encore le 10 juin dans la grève Fonction Publique et le 17 juin dans les rassemblements locaux pour donner un autre avenir à la retraite par répartition.

La rentrée prochaine, pour tous les fonctionnaires, pour tous les enseignants, pour tous leurs élèves, ne sera pas une rentrée comme les autres. Pensons-y.

Et tirons-en les conséquences : la profession aura besoin comme jamais d'être défendue, elle a un outil à sa disposition qui n'a de poids que par ses adhérents, leur nombre et leur diversité. Cet outil, c'est le syndicat, c'est le SNUipp.

CAPD du 3 juin Déclaration du SNUipp12

Dès le mois de mars 2008, le SNUipp12 alertait et dénonçait la méthode (déclarations unilatérales sans réflexion sur les conséquences pour l'école, les élèves, les personnels) et le fond (moins d'école pour tous, externalisation de la difficulté scolaire, etc).

Hier le Président de la République, décidément spécialiste en tout et n'importe quoi, a dévoilé quel serait son principal outil : la négation de la professionnalité des enseignants. L'argument massue, instillé depuis des lustres, mis en avant dès sa « Lettre aux éducateurs » de l'été dernier, frappé au coin du « bon sens » : nous sommes tous peu ou prou des éducateurs, donc tous finalement des enseignants. Bien peu de choses donc.

A quoi sert-il du coup de garder une formation professionnalisante, exit les IUFM, en 2010 les futurs profs passeront directement des bancs de la fac à la classe unique (s'il en reste), à la petite section (s'il y a des places disponibles), au CP (mais sur quelle méthode ?), en ZEP... Peut-être pas en ZEP, N. Sarkozy veut en effet placer « the right man at the right place ».

C'est l'autre versant, N.Sarkozy rêve tout haut de casser le barème (c'est dans le rapport Silicani sur la Fonction Publique). En lieu et place du paritarisme, c'est de « gestion des ressources humaines » qu'il est question, de mérite car puisque « les caisses sont vides », nous ne pourrions tous être reconnus, et donc payés. Diviser les personnels, balayer les garde-fous que sont le paritarisme et le statut, vider de sa substance le rôle de représentants des personnels, et quand les organisations syndicales auront été suffisamment amoindries, la fonction publique atomisée, les profs enfin seuls ; récompenser un peu, diviser beaucoup, licencier parfois.

Et pour en arriver là, la « culture du résultat », la frénésie évaluatrice portée par tout un dispositif : les résultats des écoles sur Internet dès la rentrée et les parents invités à choisir leur école comme on choisit son forfait de mobile, la technocratie évaluatrice pour trier, d'abord les élèves, après la classe, pendant les vacances, ensuite les enseignants, marathoniens des « cocheurs » de case, sous le double feu des parents et de leur « gestionnaire de ressources humaines ».

Tout ça pour répondre à un choix purement idéologique, la réduction des dépenses publiques. N. Sarkozy choisit de sacrifier l'investissement pour la nation pour réduire le serpent de mer du déficit budgétaire. Il échange l'avenir contre la finance.

Car c'est bien là qu'est la question : quid des élèves dans tout ça ?

En mars, nous avons laissé l'alternative, nous disions, « un ministre ou même un président ne peuvent faire l'école sans nous, ou contre nous. ». N.Sarkozy, flanqué de son ministre, après avoir annoncé le Service Minimum d'Accueil, confirme et signe : ce sera contre nous.

Pour nos élèves, pour l'école de la République : nous ne le laisserons pas faire.

Pour toutes ces raisons, la FSU12 appelle l'ensemble des personnels à la grève le mardi 10 juin.

L'HEURE EST PLUS QUE JAMAIS À LA MOBILISATION COMMUNIQUE CGT UGFF - FSU - Solidaires

Le mouvement massif de grève et de manifestations du 15 mai n'a reçu aucune réponse si ce n'est l'annonce d'une inacceptable remise en cause du droit de grève dans l'éducation et dans la Fonction publique.

Le projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » est en cours d'examen et doit passer à l'Assemblée Nationale à partir du 11 juin. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, dispositions lourdes de conséquences pour les personnels, leur statut et le service public. Il en est ainsi notamment de l'extension du recours aux non titulaires, de leur gestion par les agences d'intérim, de la création de la position dite « de réorientation professionnelle » véritable antichambre pour de nombreux licenciements, du temps incomplet avec multi-employeurs...

Le gouvernement va présenter de nouvelles mesures issues de la Révision Générale des Politiques publiques.

L'objectif essentiel de la RGPP est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction publique (35000 à 40000 emplois par an), en articulation avec les mesures annoncées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques publiques. Cette RGPP se met en œuvre sans débat public, sans que soit posée la question des missions de service public et celle des besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire. Par exemple, la politique éducative du gouvernement porte atteinte à la capacité du service public d'assurer la réussite de tous les jeunes. Elle traduit le profond désengagement de l'Etat. Elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail, la mise en cause du statut et l'accroissement de la précarité. La RGPP est bien un outil de casse sans précédent pour l'ensemble de la Fonction Publique.

A cela s'ajoutent les **pertes de pouvoir d'achat des personnels** et le nouvel écrasement des carrières qui va résulter de la conjugaison du relèvement du SMIC et de l'insuffisante revalorisation du point d'indice. Aucune négociation salariale n'est aujourd'hui engagée en dépit des promesses gouvernementales ; pas plus sur la revalorisation des métiers.

Et le gouvernement prétend imposer à tous sans débat de **nouvelles dégradations en matière de retraites**. Nos organisations appellent d'ores et déjà à participer aux initiatives unitaires pour une véritable réforme solidaire des retraites.

Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, **nous exigeons :**

- **Un véritable débat démocratique** sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous ;
- **Un emploi public, stable, statutaire et qualifié**, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;
- **L'amélioration du statut du fonctionnaire** qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- **Un développement de la mobilité choisie** qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.
- **Le retrait du projet de loi dit « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » et de celui sur le service minimum d'accueil** remettant en cause les conditions d'exercice du droit de grève.
- **L'ouverture immédiate de négociations salariales** visant à maintenir le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice.

Les organisations signataires soutiennent les luttes et les mouvements en cours dans différents secteurs (éducation, culture, recherche, impôts-trésor, douanes...), notamment les personnels qui ont décidé de poursuivre l'action par la grève re-conductible et appellent l'ensemble des agents à amplifier la mobilisation.

Elles décident de faire de la semaine du 9 au 13 juin, une semaine d'actions et du 10 juin un nouveau temps fort de mobilisation par une journée puissante de grèves et de manifestations.

MOUVEMENT 2008

Les affectations à l'issue de la CAPD du 3 juin

(sous réserve de confirmation par l'IA)

NOM PRÉNOM Barème p:Priorité Poste Ecole Commune

Le journal en PDF joint à cet article est incomplet : il ne contient pas les éléments nominatifs.

En effet, si les informations du journal papier traditionnel ont un public restreint (les collègues aveyronnais) ; sur Internet à l'ère des moteurs de recherche, c'est le monde entier qui peut collecter, nom, prénom, affectation, barème...

Toutes ces informations ont un caractère particulier sinon privé.

Le SNUipp militant pour le principe de précaution en matière de fichage électronique (Base Elèves, etc.), il est logique que nous l'appliquions à nos publications.

Les informations sur le mouvement restent accessibles en appelant le SNUipp12 ou en accédant au site protégé par l'intermédiaire du code personnel qui se trouve sur votre carte d'adhérent. Si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez nous appeler.

Le journal en PDF joint à cet article est incomplet : il ne contient pas les éléments nominatifs.

En effet, si les informations du journal papier traditionnel ont un public restreint (les collègues aveyronnais) ; sur Internet à l'ère des moteurs de recherche, c'est le monde entier qui peut collecter, nom, prénom, affectation, barème...

Toutes ces informations ont un caractère particulier sinon privé.

Le SNUipp militant pour le principe de précaution en matière de fichage électronique (Base Elèves, etc.), il est logique que nous l'appliquions à nos publications.

Les informations sur le mouvement restent accessibles en appelant le SNUipp12 ou en accédant au site protégé par l'intermédiaire du code personnel qui se trouve sur votre carte d'adhérent. Si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez nous appeler.

Postes restés vacants à l'issue de la 1ère phase du mouvement

Statistiques

Participants : 492 (523 en 2007)

Satisfaits : 213

Sans Poste : 138

Nombre total de Vœux : 11 197

152 participants ont obtenu leurs vœux n°1 à 5,

26 ont obtenu leurs vœux de n°6 à 10,

13 ont obtenu leurs vœux de n°11 à 25,

28 ont obtenu leurs vœux de n°26 à 99.

Congés Formation

EXEAT—INEAT

Le département étant excédentaire (autour d'une quinzaine de personnels « en trop ») aucun INEAT ne serait accordé, des promesses d'EXEAT seront accordées à tous les titulaires. Nous sommes en attente d'échanges pour les PE2.

Intégration dans le corps des PE

17 collègues intégrés (30 possibilités).

Hors Classe

N'ayant pas le contingent, la CAPD n'a pu procéder.

Huparlac Cl.U

Baraqueville G.Brassens Elem Adj. Occitan

IA Conseiller Pédagogique LV

Decazeville J.Macé CLIS

Séverac l'Eglise - ITC Grèzes – Adj. ASH option D (4 postes)

St Laurent d'Olt – IME - Adj. ASH option D (2 postes)

CMPP Rodez Ash Option G

Decazeville J.Macé Rased Psy

Firmi M.Curie Rased Ash Option G

Laguiole TR BD congés

Livinhac le Ht TR BD congés

Rignac TR BD congés

Sénergues TR BD congés

St Amans des Cots TR BD congés

Villeneuve TR BD congés

Arvieu TR BD congés Occitan

Brommat Coordinateur Réseau

Decazeville Clg P. Ramadier EGPA cl. sp. option F

Villefranche de Rgue Laurière – EREA cl. sp. option F

Villefranche de Rgue Laurière – EREA Educ (2 postes)

ATTENTION DANGER !

Le gouvernement présente en ce moment deux projets de loi particulièrement destructeurs pour nos droits, pour notre statut et pour le service public. Il faut que chacun prenne bien toute la mesure de la gravité sans précédent de ces textes.

1) Le premier dit "*Projet de loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire obligatoire*" est une remise en cause pure et simple de notre droit de grève. L'exposé des motifs présentant le projet de loi l'exprime de manière très claire :

- Le I de l'article 2 a pour objet "**de limiter les risques de grève affectant les écoles maternelles et élémentaires publiques**".
- Son III " **vise à interdire la pratique dite des "préavis glissants"**".
- Le IV de l'article 2 **oblige les enseignants des écoles à se déclarer grévistes 48 heures avant la grève auprès de l'administration**.
- Le premier alinéa de l'article 3 prévoit que **les communes doivent mettre en place un "dispositif d'accueil" à partir de 10% de grévistes sur la commune**.

Au moment où l'on entend ici et là des propos sur "l'utilité de faire grève parce que ce serait inefficace" ", on voit très clairement que le gouvernement lui ne se trompe pas. Il entend bien tout mettre en œuvre pour limiter drastiquement, par la loi, ce droit gagné difficilement par les luttes et restreindre ainsi nos capacités de peser dans les débats. Il vise tout particulièrement les enseignants des écoles en tentant également de diviser enseignants et parents.

2) Le second dit "*Projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels*" doit passer à l'Assemblée nationale à partir du 11 juin. Il vise avant tout à gérer une mobilité contrainte liée aux suppressions ou aux réorganisations de services, aux suppressions de missions et aux redéploiements.

Il s'agit ni plus ni moins que de gérer le service public comme une entreprise privée.

Qu'on en juge !

- L'article 7 avec son dispositif de "réorientation professionnelle" **est une véritable antichambre pour de nombreux licenciements ou de mise en retraite**.
- L'article 8 **permet le cumul d'emplois à temps incomplet y compris sur des missions différentes et même entre plusieurs administrations !**
- L'article 9 **permet l'extension du recours aux non-titulaires et leur gestion par des agences d'intérim**.

Toutes les organisations syndicales ont rejeté les principaux articles de ce projet de loi.

Il faut savoir qu'en cette fin d'année, des IA recourent déjà à des non-titulaires ou tentent de "contraindre à la mobilité" des personnels pour assurer des missions de remplacement.

Ainsi à Rennes, l'IA a recruté des retraités. Dans la Sarthe, l'administration recrute en ce moment des vacataires "200 heures". Enfin en Haute-Savoie, des IEN font pression sur des maîtres E pour qu'ils abandonnent leurs missions auprès des élèves en difficulté pour assurer des remplacements !

Ne nous y trompons pas, ce qui se passe - pour le moment de manière marginale et en totale illégalité pour ce qui est de la Hte-Savoie - pourrait s'étendre à tous les départements lorsque ce projet de loi sera voté !

Dans ce contexte particulièrement grave, il est impensable de rester l'arme au pied. Avec l'ensemble des fonctionnaires, il faut exiger le retrait de ces deux projets de loi.

C'est dans la grève ET dans la rue le mardi 10 juin que nous porterons ces exigences à l'appel de toutes les fédérations de fonctionnaires de la CGT, de la FSU et de Solidaires.

Le gouvernement doit bien être conscient d'une chose : les mobilisations ne s'arrêteront pas avec la fin de l'année. Le SNUipp avec la FSU mettront tout en œuvre pour construire un mouvement sur la durée rassemblant l'ensemble des salariés contre la cohérence des attaques gouvernementales.

La rentrée 2008 ne sera pas une rentrée comme les autres.

Sur le Site du SNUipp12

**Lettre - Pétition SNUipp, SGEN, SE sur le service minimum (SMA)
Pétition "Le Service Public est notre richesse, Mobilisons-nous !"
Pétition "Nos enfants sont fichés ne nous en fichons pas !"**

Humeur

L'iufm est mort.

En même temps, on ne le regrettera pas. Il y avait sans doute beaucoup à faire. On ne l'a pas fait. D'ailleurs, personne n'a demandé ce qu'il aurait fallu faire.

L'iufm est mort.

Les futurs "super professeurs" seront titulaires d'un master 2. Waouh ! Voilà que ça en jette ! Ce ne seront pas des super profs mais des méga docteurs.... Pointures parmi les pointures. Spécialistes. Ultra spécialisés.

Et personne ne pose les seules et véritables questions d'un enseignement réussi : comment transmet-on son savoir ? Qu'est-ce qu'enseigner ? Comment apprend-on à apprendre aux autres ? Que dois-je savoir de celui qui apprend pour lui transmettre quelque chose ?

Je suis de plus en plus à côté de la plaque.

Je croyais qu'enseigner c'était un aller-retour permanent enseignant / apprenant / savoir. Une médiation appuyée sur un gros mot : la pédagogie. Eh bien, non. Tout faux. S'instruire, c'est la jungle. Accroche-toi aux branches, mon petit. Le savoir ne fera aucun effort pour venir à toi.

La pédagogie est morte. Le sens de la transmission a vécu. Freinet et Montessori doivent se retourner dans leur tombe.

Le cœur au bord des lèvres.

Noëlle Villeneuve

CAPD du 3 juin

Le SNUipp a fait sa déclaration liminaire (cf. p.2). L'IA s'est borné à répondre, en substance, que les nouvelles mesures parce que, selon lui, elles « identifient un espace » pour traiter l'échec scolaire, méritent d'être essayées. Nous avons déjà dit par ailleurs, et très nombreux sont ceux, plus autorisés que nous, qui ont dit tout le mal qu'on peut penser de ces fausses bonnes idées.

Sur les **frais de déplacement** : le SNUipp est intervenu pour souligner le fait que les remboursements, dont nous dénonçons l'insuffisance depuis plusieurs années, sont aujourd'hui dramatiquement relativisés compte tenu de l'augmentation rapide du prix du carburant. Dans ce contexte, le SNUipp a expliqué à l'IA que prendre pour base du remboursement l'itinéraire « le plus court » selon le site Michelin dans un département comme l'Aveyron revient à s'appuyer sur une donnée fictive. En effet, on peut vérifier auprès des services du Conseil Général que nombre de ces trajets empruntent de toutes petites routes qui ne sont pas entretenues régulièrement en hiver. Ce sont les itinéraires « conseillés », plus longs mais plus sûrs qui devraient être la base des remboursements. Tous les personnels itinérants du département sont concernés. L'IA n'a pas nié la réalité et a demandé à ses services que soient examinés de possibles aménagements à la circulaire rectoriale. A suivre...

Sur les **Contrats Aidés** : Répondant enfin aux questions récurrentes du SNUipp, l'IA a annoncé que le contingent de contrats resterait identique, c'est-à-dire que tous les contrats seraient renouvelés. Si les personnes en contrat n'ont pas épuisé leur droit à renouvellement, elles seraient maintenues jusqu'en juin 2009. Si la personne est arrivée au bout des possibilités de renouvellement, le nouveau recrutement ne sera fait qu'en septembre. Les écoles seront donc privées de cette aide pendant plusieurs semaines à la rentrée. L'IA va se rapprocher de l'ANPE pour vérifier « l'éligibilité » des personnels au renouvellement.

Sur les **Stages de remise à niveau** : Le SNUipp a dénoncé les ambiguïtés de la préparation de ces stages qui fait parfois endosser à des collègues chargés de direction la responsabilité de la préparation alors même qu'ils sont opposés au dispositif. L'IA a souligné que le processus de mise en route est divisé en 3 phases : a) recherche des volontaires b) recensement des élèves c) accord des parents. Pour lui, il s'agit d'un processus administratif. Il a par ailleurs annoncé qu'il faisait partir un appel à volontariat en direction des retraités.

Sur les **temps partiels** : Les services ont souligné les difficultés de mise en place des 80%. Les demandes de 50% et 75% de droit devraient être toutes mises en place. Par ailleurs, nous ne connaissons pas encore le contingent de PE2 or les stages filés aident à la mise en place des 80%.

Sur la **réorganisation de la semaine** : l'IA a proposé un nouveau groupe de travail mercredi 4/06.

Sur les **Projets d'écoles** : L'IA donnera une réponse prochaine aux demandes de report de la réflexion à la rentrée. Il a bien entendu que des équipes nombreuses avaient épuisé leur quota horaire, néanmoins il a souligné en substance que « le projet d'école se met en place sur le constat des difficultés, c'est donc en juin que celui-ci peut se faire. En septembre, on détaille et met en œuvre le projet ».

L'IA a ensuite informé la CAPD que le Recteur enjoint le département de parvenir à 100% d'écoles utilisant **Base Elèves** d'ici décembre 2008. Pour cela, de nouveaux temps de formation obligatoire seront programmés. C'est avec quelque gravité que l'IA a souligné que les refus de participation aux stages et de saisie des informations pourraient se voir sanctionner du retrait d'1/30ème. Le SNUipp a répondu que cette nouvelle injonction n'a rien de très étonnant dans le contexte actuel. Le Conseil Syndical du SNUipp se réunira pour discuter des suites, la consigne demeure néanmoins : ne pas rentrer dans Base Elèves et sinon, ne pas renseigner les champs litigieux (absentéisme, suivi RASED). Nous avons souligné que c'est la deuxième fois que l'IA utilise la menace de retrait d'1/30ème contre les mêmes personnels : les directrices et directeurs. Aujourd'hui, c'est encore plus grave que pour le non renvoi de l'enquête 19 puisqu'il s'agirait de **sanctionner des collègues sur ce qui ressort de la liberté de conscience** ! L'inadmissible est atteint et dépassé. Pour l'école, pour les personnels, nous ne pouvons laisser faire.

SOMMAIRE

p.1 **Éditorial**

p.2 **Déclaration du SNU - L'heure est à la mobilisation**

p.3 et 4 **Résultats CAPD**

p.5 **Attention Danger - Humeur**

p.6 **CAPD du 3 juin**

Comité de rédaction :

Carine Alazet, William Despeyroux, Romain Fayel, Valérie Tavernier, Jean-Luc Tomero, Noëlle Villeneuve

Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC • SNUipp-FSU12, 1 rue de la Montagne, 12300 Decazeville • Tél : 05.65.43.40.11 Fax : 05.65.43.49.29 • Directeur de la publication : J.-L. Tomero • Rédacteur en chef : J.-L. Tomero • Imprimé par nos soins • CPPAP : 0210 S 07183 • ISSN 1165 - 3116 • Trimestriel. Prix du numéro 0,50 €. Abonnement 3 €.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp12. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant au SNUipp-FSU 12.

L'info du SNUipp12, c'est aussi le site <http://12.snuipp.fr> et la lettre d'informations par Internet (SNUipp-Infos).

Si vous désirez être tenu informé, envoyez nous votre adresse mail.

SNUipp-Infos

Le bulletin Internet de la section de l'Aveyron